



**NATIONS
UNIES**



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
LIMITÉE

FCCC/SBI/2005/L.1
24 mai 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN ŒUVRE
Vingt-deuxième session
Bonn, 20-27 mai 2005

Point 9 de l'ordre du jour
Rapport de la session

**Projet de rapport de la vingt-deuxième session de l'Organe subsidiaire
de mise en œuvre**

Président: M. Thomas Becker (Danemark)

TABLE DES MATIÈRES
(À compléter)

I. Ouverture de la session
(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La vingt-deuxième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) s'est tenue à l'hôtel Maritim, à Bonn (Allemagne), du 20 au 27 mai 2005.
2. Le Président du SBI, M. Thomas Becker (Danemark), a ouvert la session et a souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs.

(À compléter)

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

A. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À ses 1^{re} et 2^e séances, le 20 mai, et à sa 3^e séance, le 23 mai, le SBI a examiné une note du Secrétaire exécutif contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/SBI/2005/1 et Add.1) et l'ordre du jour provisoire supplémentaire annoté (FCCC/SBI/2005/1/Add.2).

4. À la 3^e séance, l'ordre du jour suivant a été adopté:

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session.
3. Communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention:
 - a) Soumission des deuxièmes et, le cas échéant, des troisièmes communications nationales;
 - b) Travaux du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention;
 - c) Compilation-synthèse des communications nationales initiales;
 - d) Fourniture d'un appui financier et technique.
4. Mécanisme financier:
 - a) Fonds spécial pour les changements climatiques.
5. Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention:

- a) Questions concernant les pays les moins avancés.
6. Dispositions à prendre en vue des réunions intergouvernementales:
 - a) Onzième session de la Conférence des Parties;
 - b) Première session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto;
 - c) Séries de sessions futures;
 - d) Organisation du processus intergouvernemental;
 - e) Organisations participant en qualité d'observateurs au processus découlant de la Convention.
 7. Questions administratives et financières:
 - a) Exécution du budget de l'exercice biennal 2004-2005;
 - b) Budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007;
 - c) Application de l'alinéa *c* du paragraphe 7 des procédures financières de la Convention concernant l'aide financière destinée à faciliter la participation au processus découlant de la Convention;
 - d) Application de l'Accord de siège;
 - e) Examen interne des activités du secrétariat.
 8. Questions diverses:
 - a) Volume des émissions de la Croatie correspondant à l'année de référence;
 - b) Autres questions.
 9. Rapport de la session.

III. Rapports sur les points 2 b) à 8 de l'ordre du jour

(À compléter, sur la base des conclusions adoptées au titre de chaque point de l'ordre du jour)

IV. Rapport de la session

(Point 9 de l'ordre du jour)

5. À sa xx séance, le xx mai, le SBI a examiné le projet de rapport de sa vingt-deuxième session (FCCC/SBI/2005/L.1). À la même séance, le SBI a autorisé le Président à achever l'établissement du rapport de la session, avec le concours du secrétariat.

Annexes

(À compléter)
